

Normes internationales (ISO 690 et 690-2, adaptées pour la France dans la norme Afnor Z 44-005 de décembre 1987 et Afnor Z 44-005-2 de 1998).

Petit résumé de l'essentiel des principes :

La référence bibliographique est composée de plusieurs **zones**, (auteur, date, titre, etc.).

Zone 1 : AUTEUR. (contenant « NOM Prénom » ou initiale du prénom sans virgule de séparation entre le Nom et le Prénom, mais avec une virgule de séparation entre les « NOM Prénom » si plusieurs auteurs)

Zone 2 : Titre : sous-titre.

Zone 3 : Numéro d'édition (sauf pour la première).

Zone 4 : Adresse comprenant Lieu d'édition : Nom de l'éditeur.

Zone 5 : date d'édition (peut-être placée après la zone 1).

Zone 6 : Nombre de volumes, nombre de pages en chiffres suivi de p. (facultatif : peu de thèses précisent le nombre de pages des ouvrages) ou localisation dans l'ouvrage (première et dernière page du passage séparées par un tiret et précédées par p.

Zone 7 : (Nom de la collection ; numéro dans la collection).

Zone 8 : (Notes) facultatif, comme la zone ISBN qui n'est pas utile pour nous.

Pour assurer la cohérence et la lisibilité de la référence, chaque zone est séparée par une même ponctuation, par exemple le point pour la norme Afnor.

On peut remplacer les séparations de zones (points ou points-tirets) par des virgules (sauf pour « Lieu d'édition : Nom de l'éditeur »). Il s'agit d'une pratique fréquemment utilisée, mais ne correspondant pas aux normes internationales.

Modèles

Ouvrage

AUTEUR. Date. *Titre en italique*. Ville de l'éditeur : nom de l'éditeur. Pagination. (Collection) [le cas échéant, ex. (Que sais-je ; n° 987)]. Notes (facultatives). ISBN (facultatif).

ou la zone « Date » peut-être renvoyée après la zone « Adresse »

Chapitre ou extrait d'un ouvrage

AUTEUR. Date. « Titre du chapitre ». in AUTEUR. Date. *Titre de l'ouvrage en italique*. Ville de l'éditeur : nom de l'éditeur. Pagination.

Article de revue

AUTEUR. Date. « Titre de l'article ». *Nom de la revue*, n° de la revue. Pagination.

En ce qui concerne un document électronique

AUTEUR. Date. *Titre* [en ligne]. <adresse Internet complète>. Date de consultation du site.

Il faut écrire tel quel le "[en ligne]" après le titre, ou [enr. sonore], ou [CD-Rom] (Anglais : Compact Disc - Read Only Memory en Français : cédérom) selon le cas, et (consulté le...) pour la date de consultation.

Exemple :

PERREAULT Nicole. « Le plagiat et autres types de triche scolaire à l'aide des technologies une réalité, des solutions », In *Profweb* . [En ligne]
<http://site.profweb.qc.ca/index.php?id=87>. (consulté le 17 janvier 2007)

Caron Rosaire. «Comment citer un document électronique ?». In Université Laval. Bibliothèque. In *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [en ligne].
<<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>>
(consulté le 27 mars 2000)

Pour une thèse

AUTEUR. *Titre de la thèse*. Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

Le **séparateur des zones est le point** dans la norme internationale Afnor Z 44-005 de décembre 1987 (ISO 690) retenue ici.

Principes à retenir :

- chaque zone est encadrée par un point ;
- une ponctuation différente peut être placée à l'intérieur des zones (par exemple entre les différents « NOM Prénom » des différents auteurs, dans la zone « Auteur ») ;
- le lieux et l'éditeur, qui constituent une zone, sont séparés par deux points (Paris : PUF) ;
- la zone "Auteur" est composée du nom et du prénom, ou de son initiale,

– **sans virgule de séparation entre le nom et le prénom** (pratique fréquente chez ceux et celles qui se réfèrent aux indications du protocole de l'association américaine de psychologie dites "normes APA"),

– **ni de prénom entre parenthèses** – même si c'est l'initiale, ni de "et" ou "&" entre les auteurs si plusieurs auteurs,

– **avec "et al." après le 3e auteur** dans le cas de plus de 3 auteurs ;

- on écrira (sous la direction de) ou (dir.) à la fin de la zone "Auteur" dans le cas d'un ouvrage collectif "dirigé par" ;
- les parenthèses donnent une précision que l'on veut marquer ;
- les crochets sont des mentions plus spécifiques à des documents dans les bibliographies multimédia ou électroniques : [enr. sonore] par exemple ou [en ligne] ;
- l'année de parution peut être placée après la zone "Auteur" (et avant le titre) ou après la zone "Lieu : éditeur", avant la pagination ;
- l'année placée après la zone "Auteur" et avant le titre peut être entre parenthèses, mais sans parenthèse lorsqu'elle est placée après l'éditeur ;
- la zone "Titre" (encadré par des points) peut contenir ":" pour un sous-titre.

Veillez à la cohérence de la présentation pour l'ensemble de la bibliographie.

Pour la pagination (attention à l'espace entre le point et le premier chiffre) :

p. 12 = seulement la page 12 ;

p. 112-115 = pages 112 à 115 (ne pas écrire pp.) ;

312 p. = document de 312 pages